La Russie en images. — Très bel album in-8°, illustré de plus de 100 gravures. — La famille impériale. L'Armée. La Marine. Les Littérateurs. Les Artistes. Les grandes villes. Les Monuments. Les Décorations. L'Alphabet russe. L'Hymne russe avec paroles russes et françaises, etc., etc. En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, au prix de 50 centimes. 75734

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs. 75730

Ma Cure d'Eau, Vivez ainsi, par l'abbé Kneipp. En vente dans nos bureaux. 35882 - 76329

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Mise en liberté de Flore Lézy. — Lundi matin, Flore Lézy, dont nous avions annoncé l'arrestation comme étant coupable d'infanticide, a été remise en liberté.

Le crime dont cette femme était accusée ayant eu un commencement d'exécution en Belgique, c'était à la justice de ce pays qu'il appartenait de sévir; mais l'extradition n'ayant pas été demandée par les autorités belges contre Flore Lezy, qui est d'origine Française, il n'y avait plus lieu de la maintenir en état d'arrestation.

Quant à Grimonprez, en sa qualité de sujet belge et sur la demande formulée par lui, il avait été remis aux autorités voisines. Il passera donc prochainement en jugement avec le rebouteux Volt.

Dans tous les cas, qu'il soit condamné ou non, l'accès du territoire français ne peut être interdit à Grimonprez; c'est sans doute pour cette cause qu'il a décidé d'affronter les tribunaux belges de préférence à ceux de notre pays.

Un vol. — Il y a des gens qui deviennent voleurs pour bien peu de chose: tel est Victor Reper.

Dimanche soir, saisissant le moment où M. Stragier, charcutier, au hameau du Touquet, était sorti de la charcuterie, il s'y introduisit et s'empara d'une demi-tête de porc.

Il se disposait à prendre la fuite avec son butin lorsqu'une voisine qui avait remarqué le manège, cria : au voleur!

M. Stragier, attiré par les cris, se mit à la poursuite de l'individu et l'arrêta avec l'aide d'un brigadier des douanes.

Les gendarmes, qui avaient été prévenus, arrivèrent aussitôt et conduisirent cet amateur de tête de porc en prison.

TOURCOING

L'ouverture de la session de novembre du Conseil municipal. — C'est vendredi prochain que s'ouvrira, à huit heures du soir, la session ordinaire de novembre du Conseil municipal : c'est la plus importante de l'année à cause du vote du budget.

Voici la nomenclature des affaires déjà inscrites à l'ordre du jour :

Dépenses imprévues: compte des sommes ordonnancées depuis la dernière session. — Revision des reglement et tarif de l'octroi ; modifications à apporter aux observations marginales. — Communication relative au projet de rencaissement général de la gare du chemin de fer et de création d'une gare annexe.

Usine à gaz, marché pour la vente des goudrons. — Budget communal pour 1894. — Bourse allouée pour admission à l'Institut Industriel du Nord, supplément de crédit. — Nouveau cimetière du Blanc Seau, droits de fumures à payer à l'occupeur du terrain, crédit. — Construction d'une grue de déchargement au canal, projet. — Hospices, aliénation d'une parcelle de terrain, avis du Conseil municipal. — Ameublement du nouveau Bureau bienfaisance, projet et devis. — Eaux de la lys, marché pour charbons destinés à l'usine du canal, crédit.

Réparations à 2 machines de Bousbecques. Crédit. — Marchés pour travaux de maconnerie nécessités pour réparations aux aqueducs et installations de nouvelles bouches, par suite des nouvelles canalisations en 1893 et 1894. — Marché pour les huiles nécessaires au graissage des machines en 1893 et 1894. — Achats de plombs à la gare régie pour pose de la conduite de 0.60 au Blanc-Seau et de la conduite de 0.800. Marchés de régularisation. — Redevance due à l'Etat pour prise d'eau au canal. Crédit. — Eaux potables. Soumission pour fourniture des machines élévatoires d'Auchin.

Adjudications ou marchés à passer pour trois années (189?, 95, 96) : 1° pour les fournitures de bureaux nécessaires aux divers services municipaux; 2° pour l'impression des délibérations du Conseil municipal et des rapports des commissions; 3° pour les impressions de tous genres nécessaires aux divers services municipaux. — Conditionnement : Adjudications ou marchés à passer, pour les mêmes années : 1° pour la fourniture des papiers d'emballage; 2° pour celle des cordelettes et ficelles; 3° pour le ficlage. — Service des bâtiments : Renouvellement pour trois ans de l'entreprise de l'entretien des bâtiments. Service de la voirie : Renouvellement pour les travaux d'entretien des rues et sentiers. - Service de l'ebouage : Adjudication pour un an des denrées nécessaires à la nourriture des chevaux; adjudication ou marché pour trois ans de la fourniture et entretien des harnais.

Police municipale. Adjudication pour trois ans 1° de la fourniture des effets d'uniforme des agents; 2° des effets de coiffure. — Réceptions de travaux et fournitures. Crédits supplémentaires.— Cessions de terrains à la voie publique. — Offre d'un propriétaire de vendre à la ville une parcelle de terrain, en face de la gare des Francs, au point de rencontre des rues de la Vigne et du Bois.— Demande de bourse pour fréquentation du Conservatoire national de musique pour un jeune lauréat de l'académie de Tourcoing.

Service vicinal. Budget de 1893. — Hospices et Bureau de Bienfaisance. Budgets pour 1894. Avis du Conseil municipal. — Chemin vicinal n. 1, dit du Chêne-Houpline ou du Château. — Addition de largeur a donner à la chaussée, dans une partie du parcours. Projet, devis. — Don au Musée et à la bibliothèque. Communication. — Soutiens de famille — Règlement de la pension de deux anciens pompiers.

Commission des Eaux de l'Espierre, nomination d'un membre en remplacement d'un membre décédé. Commission d'agriculture et halles: des finances; id. militaire; id. scolaire municipale; id. locale des tramways; id. intercommunale des tramways, nomination d'un membre.

Rapport des Commissions : Finances. Réglement relatif au fonctionnement des crèches municipales (M. Muller). — Service téléphonique de nuit. Réclamation par suite de ce que la redevance annuelle aurait été fixée à un taux trop élevé (M. Muller). — Tarif des pompes funèbres proposé par les fabriques des églises (M. Tack). — Etat des non-valeurs présenté par le receveur municipal — Vœu de M. Tack pour la création d'un laboratoire municipal.

Finances et Beaux-Arts. Demande de subvention par la fanfare « les Intimes ». — Demande d'augmentation de subvention par l'harmonie « la Fraternelle ». — Id. de subside par la société chorale « l'Union Fraternelle » pour l'acquisition d'un drapeau. — Demande de bourse pour suivre les cours de l'école des Beaux-Arts. — Finances et instruction publique. Demande de rétribution par les Directrices des écoles maternelles pour la surveillance des cantines scolaires. — Finances et grands travaux. Clocher de l'église St-Christophe. Réparations urgentes.

Finances et travaux. Condition publique. Travaux et projets divers proposés par la commission de surveillance. — Travaux. Monument érigé à la mémoire des victimes de la catastrophe du 22 juin 1885. Complément, projet. — Bains. Demande de subvention pour entretien provisoire d'un établissement de bains. — Travaux et instruction publique. Construction et aménagements divers pour logement des directrices d'écoles primaires et leurs adjointes et des directrices et sous-directrices des écoles maternelles.

Réunion de la Commission des Eaux. — Lundi après-midi, la commission intercommunale des Eaux de l'Espierre s'est réunie à la Mairie de Tourcoing; MM. Carrette, maire de Roubaix; Branquart, Trannoy et Lepers, adjoints, étaient présents, ainsi que M. Devernay, secrétaire général. Assistaient également à cette réunion, MM. les ingénieurs Gruson et Devos.

A l'issue de la séance, M. Hazebroucq, maire de Tourcoing, a soumis à ces derniers les plans qu'il avait reçus de la Compagnie du chemin de fer du Nord, concernant l'agrandissement ou plutôt la transformation de la gare de Tourcoing.

Institution du Sacré-Cœur. — A la dernière session du Baccalauréat de l'enseignement classique, plusieurs élèves de notre excellent établissement ont subi avec succès les épreuves de la 1re partie (rhétorique).

Sont reçus définitivement : MM. Léon Isbaert, mention assez bien, Paul Dassonville, Charles Duvillier et Fichaux.

Récompenses. — M. F. Dumortier, jardinier chez M. Henri Ducoulombier-Seynave, à Tourcoing, vient d'obtenir, à l'exposition d'Horticulture de Tournai, une médaille d'argent pour une collection de légumes variés et 2 médailles de bronze pour une collection de fruits bien dénommés.

Une descente du Parquet. — M. Delalé, juge d'instruction, est arrivé vers trois heures à Tourcoing. MM. Gadenne père et fils ont été ramenés en même temps, sous la conduite de deux gendarmes de Lille. De longues confrontations ont eu lieu avec cinq ou six industriels, entre autres M. Dumortier-Cuignet, dans le cabinet de M. le commissaire central. Le magistrat et les prisonniers ne sont repartis pour Lille qu'après neuf heures.

Un hardi voleur de porte-monnaie. — Lundi à 5 heures 1/2 du matin, Mme Dericks, cabaretière, rue de Menin, déposait, avant de sortir à la cour, sur une chaise de la salle d'estaminet, un jupon dans la poche duquel se trouvait un porte-monnaie contenant une somme de 50 fr. Quand elle rentra, après quelques minutes, son porte-monnaie avait disparu. Ses soupçon se portèrent sur un de ses locataires, le nommé Achille Deblanc, âgé de 23 ans, né à Courtrai, ouvrier graisseur chez M. Lorthiois, rue du Petit-Village, qui était là quand elle sortit et qui était parti pour son travail avant son retour.

Dans la matinée, se sachant soupçonné cet individu revint à son logement, et offrit à Mme Dericks, bien qu'il lui affirmât n'être pas coupable, de lui rembourser toute la somme, par à comptes hebdomadaires de 5 fr.

C'est pendant qu'il faisait ces protestations que l'agent de sûreté Debuigne, qui avait été chargé de son arrestation, arriva à l'estaminet, et le conduisit à M. Villon, commissaire du 2e arrondissement.

On alla à la fabrique où on savait qu'il avait laissé des vêtements, dans les poches desquels on trouva plusieurs porte-monnaie, un entre autres contenait la somme de 44 fr. 05, et que la cabaretière reconnut aussitôt pour être le sien. Alors il n'y avait plus moyen de nier, et le graisseur se reconnut coupable.

En sa qualité de graisseur, Deblanc avait accès à toute heure dans les divers ateliers de la fabrique. Or, la semaine dernière, les ouvriers ci-après, qui avaient laissé leur porte-monnaie dans leurs vêtements accrochés près des métiers, constatèrent avant de sortir qu'ils avaient été volés ; savoir :

A Henri Vercambre, de Neuville, 0,99 c.; Isidore Delonghe, 2,50; Cyrille Desmettre, de Neuville, hameau de Labyrinthe, 1,10; Jules Dubly, de Tourcoing, 6,25.

Une perquisition faite au logement de cet individu fit découvrir 10 écheveaux de soie, de diverses nuances, du poids de 1 kilog. et d'une valeur de 10 francs qu'il reconnut provenir de la fabrique de M. Lorthiois.

On trouva encore dans un poche du vêtement qu'il avait laissé à l'atelier, un autre porte-monnaie avec 3 fr. 50.

Il soutient qu'il n'est pas coupable des vols au préjudice des ouvriers; mais il n'y a aucun doute que c'est bien lui qui les a commis.

Un cabaretier dangereusement blessé par un homme ivre. — Lundi après-midi, un sieur Achille Desmettre, ferblantier, âgé de 24 ans, entrait au cabaret des époux Degels, à la Malcense ; il était ivre déjà; aussi la maîtresse de la maison refusa de lui servir la consommation qu'il demandait. Notre ivrogne devint furieux, et porta à Mme Degels un coup de pied en pleine poitrine qui la fit tomber à la renverse. Le mari accourut et voulut mettre le brutal à la porte ; mais celui-ci, s'adossant au mur, lança un coup de pied au cabaretier, qui fut atteint au bas-ventre. Le coup amena aussitôt une forte tuméfaction ; et M. le docteur Caudrelier a déclaré que la blessure pouvait avoir les plus graves conséquences.

Desmettre, qui était sorti après cette escapade, se ravisant aussitôt, revint sur ses pas, et enfonça la porte à coups de pied. Il a été arrêté dans la soirée par l'agent de sûreté Debuigne.

C'est un excellent ouvrier, et il n'y a qu'une voix dans le quartier pour faire son éloge; mais l'abus des liqueurs fortes lui ôte la conscience de ses actes.

Une série de fraudeurs. — Les préposés de la Marlière ont arrêté successivement dans la journée de dimanche, les quatre premiers avec d'importantes charges de poivre en grains et le dernier avec un volumineux ballot d'allumettes : A. S..., tisserand, âgé de 23 ans, demeurant à Tourcoing; A. D..., rattacheur, 20 ans, de Tourcoing, A. J..., 42 ans, puddeleur à Hautmont, qui a donné cette singulière explication que l'ouvrage n'allant plus dans les Hauts-Fourneaux, il était venu dans ce pays parce qu'en lui avait affirmé que la fraude y était plus facile que partout ailleurs! Jean Varentp, 32 ans, manœuvre de maçon, à Mouseron, et Alphonse Nuten, chiffonnier, 32 ans, demeurant à la Croix-Rouge.

Danger des allumettes chimiques. — M. Léon Ghezelle, fils de M. Ghezelle, peintre, rue de la Paix, avait, en se déshabillant pour se coucher, dimanche vers 10 heures 1/2 du soir, accrochés ses vêtements à un porte manteau. Il était à peine vêtu de quelques minutes, qu'il se sentit suffoqué par une épaisse fumée. A ses cris, on accourut et on constata que un gilet et un pardessus étaient en feu ! On enleva ces deux vêtements à moitié consumés et tout danger fut écarté.

Quant à la cause, il est facile de l'expliquer : dans la poche du gilet se trouvait une boite *métallique* remplie d'allumettes qu'un léger choc contre la muraille aura suffi pour enflammer; et la dilatation du gaz aura fait ouvrir la boite !

Mouveaux. — *Conseil municipal.* — Le conseil municipal tiendra, jeudi prochain, à 7 heures 1/2, la première séance de la session ordinaire de novembre. Voici quelques-unes des questions qui seront appelées en discussion :

Service vicinal : budget des ressources et des dépenses pour 1894. — Révision des listes électorales : nomination des délégués du conseil municipal. — Communication des plans et devis relatifs à la construction d'un bureau des postes et télégraphes; emprunt à contracter pour faire face à la dépense. — Vote d'un crédit pour le salaire de l'employé chargé de la distribution des dépêches télégraphiques. — Vote d'un crédit pour augmentation du salaire de l'employé chargé du service de l'éclairage au pétrole. — Demande de subvention par l'Association des Dames Françaises, pour l'organisation des hôpitaux des campagnes. — Demande de crédit pour la réception faite aux sapeurs-pompiers, à leur retour du concours de Fives-St-Maurice. — Crédit pour l'habillement des gardes-champêtres. — Réclamation de M. Carlier-Vadebenque, relative à des frais imprévus, dans son entreprise de la restauration du coq du clocher.

Le même jour, avant la séance, à 6 heures 1/2, réunion des commissions des finances et des travaux, pour prendre une décision sur diverses questions figurant à l'ordre du jour.

Postes et Télégraphes. — M. le Maire de Mouveaux a reçu de M. le Directeur des Postes et Télégraphes du département du Nord, une lettre par laquelle ce fonctionnaire lui annonce qu'il a proposé à l'administration supérieure, de fixer au 25 de ce mois, la mise en activité du bureau de Mouveaux.

Il est probable que l'ouverture du bureau télégraphique suivra de très près; les ouvriers sont, en effet, à l'œuvre depuis quelques jours, dressent les poteaux, fixent les supports; quant à la pose du fil, cela ne demandera guère de temps, la distance n'étant que de trois kilomètres.

La ligne ne suit pas, comme on l'avait cru, la route départementale de Tourcoing à Lille: le trajet adopté passe à Tourcoing, par le chemin des Cariers; à Mouveaux par le chemin vicinal n° 4, dit des Bonnets, et prend ensuite le chemin de grande communication n° 9, au pavé de Mouveaux à Roubaix.

Délit de chasse. — Dimanche dernier, le gendarme Delalé entraînait pour les besoins du service dans un estaminet de Mouveaux, aperçut un individu qui ramassait précipitamment un sac assez volumineux et qui déguerpit aussitôt par la porte de derrière ; ce manège intrigua le représentant de la force publique et il suivit l'homme, qu'il trouva dans un jardin, faisant tous ses efforts pour trancher une haie vive. Questionné sur le contenu du sac, le fuyard répondit, tout tremblant qu'il n'y avait qu'une cage avec deux oiseaux. Le gendarme s'étant fait montrer l'objet constata que l'un des volatiles était un pinson aveuglé, et l'autre un tarin. C'étaient, à n'en pas douter, des *appelants ou chanterelles*. Le sac ne paraissait pas vide, le gendarme y regarda, et en retira un grand filet avec piquets destiné, non seulement à prendre des petits oiseaux, mais principalement des perdrix et perdreaux.

Le porteur, qui se nomme A. P..., âgé de 37 ans, emballeur, demeurant à Mouveaux, est poursuivi en vertu de l'article 12 de la loi sur la chasse, du 3 mai 1844.

LILLE

M. Henin est nommé aide-préparateur de pharmacie à la Faculté de Lille: M. Louis est nommé aide préparateur de matières médicales et hydrologiques à la Faculté de Lille. M. Dufour est chargé d'un cours de langue et littérature grecques à la Faculté des lettres de Lille. M. Patronilet est nommé professeur de rhétorique au lycée de Lille.

Sont admis à l'examen du certificat d'aptitudes à l'inspection primaire et à la direction des écoles normales : Mme Merlet, directrice de l'école primaire supérieure de Lille; Mlle Gehin, professeur à l'école normale de Douai. MM. Charton, professeur à l'école normale de Douai, Bernard, professeur à l'école primaire d'Haubourdin.

Chronique des beaux arts. — Le musée de Roubaix, vient d'acquérir le tableau de M. Paul Duthoit, de Lille, intitulé : *Une ancienne* ! vieille chiffonnière, traitée avec un sentiment réaliste plein de puissance.

Cette toile qui avait été fort remarquée à la dernière exposition de Roubaix, est réellement peinte sur le fait vrai et vécu; elle dénote chez l'artiste la possession d'un talent mûri par l'étude. On y retrouve le touche *nature* et hardie du peintre du grand tableau des pêcheurs d'Islande, *Avant le Départ*, qui fit, ou s'en souvient, sensation au Salon de 1893. Roubaix a fait là une heureuse acquisition.

1839 Fondation de la Grande Maison 1839.

Envoi franco du CATALOGUE et ECHANTILLONS sur demande.

A LA GRANDE MAISON
PARIS
Succursale de LILLE
15 Rue Faidherbe 15, (Anc^ne Rue de la Gare).

Robes de Chambre, Coin de feu et Vareuses
pour le bureau et l'appartement

Ulsters de voyage, Pardessus à Pèlerine
Mac-farlans

PALETOTS, PARDESSUS, PELISSES
FOURRURES

Exp. Univ. 1889 MÉDAILLE D'OR la plus haute récompense.

- PARIS-LYON-MARSEILLE-LILLE -

Le ministre de l'agriculture à Bailleul

M. Viger, ministre de l'agriculture est parti de Lille pour Bailleul lundi à 7 h. 55 du matin par un train spécial. Il était accompagné de M. Tisserand, directeur de l'agriculture, qui suit depuis longtemps, et avec un grand intérêt, les efforts faits par M. Cordonnier pour créer en France la culture intensive du raisin.

Dans le wagon-salon du ministre avaient pris place en outre de M. Viger, MM. le préfet du Nord, Catusse, directeur général des contributions indirectes ; Daubie, directeur général des forêts ; Cabarel, chef de division au ministère de l'agriculture; Gustave Dubar, membre du Conseil supérieur de l'agriculture ; Guérin, secrétaire général ; Sagnien, directeur du *Journal de l'Agriculture* ; Comon, professeur départemental; Tessier, chef du cabinet du ministre ; Caron, chef du cabinet du préfet. M. Pauliat, sénateur, ami particulier du préfet, prenait également part à la visite.

A Bailleul, M. Cordonnier, accompagné du maire, M. Hié, de M. Pilchon, député, reçoit le ministre et les invités, qui se rendent à pied jusqu'aux serres installées non loin de la gare. Dès leur entrée, les visiteurs sont émerveillés par la vue de magnifiques chrysanthèmes, cette belle fleur d'hiver que M. Cordonnier cultive dans de larges proportions et qu'il écoule dans les grands magasins de fleuristes de Paris.

Mais c'est dans les serres à raisins, établies en 1889, que le spectacle est réellement merveilleux; et c'est sans doute sous cet aspect charmant que dut apparaître le raisin du pays de Chanaan aux élus de la Terre promise. Ces grappes énormes, serrées, qui pendent les unes contre les autres, tapissent les deux côtés de serres qui se développent sur plusieurs kilomètres de longueur. La culture, nous pourrions dire plus exactement l'usine à raisin de M. Cordonnier, se développe sur une surface de près de trois hectares. Dans le sous-sol, des chaudières, des appareils de tuyaux, répandent partout l'eau et la chaleur au degré précis qu'il convient.

Des salles spéciales sont organisées pour la conserve des raisins après la récolte, pour l'emballage des fleurs et des fruits, car le transport de produits aussi fragiles ne laisse pas d'être une opération fort délicate.

Les premières plantations sont en plein rapport, et les visiteurs étaient émerveillés de voir la beauté des raisins, qui forment une voûte compacte, composée de plus de 6.000 grappes de raisins à divers états de maturité. Les cultures sont parfaites et ne le cèdent en rien aux établissements les plus réputés de l'étranger, qui avait jusqu'ici le monopole de ces cultures spéciales.

M. Cordonnier a conçu de toutes pièces sa belle culture, et il l'a organisée avec autant d'intelligence que d'activité; aussi, M. le Ministre a-t-il été l'interprète de tous les visiteurs en le félicitant vivement.

Le ministre est remonté à 10 h. 45 dans son train spécial, qui est entré exactement en gare de Lille à l'heure prévue, soit 11 h. 15.

Départ de M. Viger

M. Viger, ministre de l'agriculture, a quitté Lille par le train de 1 h. 23. M. Vel-Durand, préfet du Nord, ainsi que M. Guérin, secrétaire général, et les conseillers de préfecture, ont accompagné M. Viger jusqu'à la gare.

Concerts et Spectacles

Concert par la « Fanfare du Centre ». — Lundi soir a eu lieu, dans la salle de la Brasserie des Orphéonistes, rue de la Gare, le concert que la fanfare offrait à ses membres honoraires. Huit cents personnes environ y assistaient.

Tout d'abord nous devons signaler une ouverture militaire fort bien exécutée par la *Fanfare du Centre* ; en second lieu le grand air de *Jérusalem* (de Verdi) qui a valu force applaudissements à M. Liégeois. Le duo de la *Reine de Chypre* dans lequel MM. Liégeois et de Brève ont obtenu un succès justement mérité ; enfin diverses chansonnettes dont *Une aventure espagnole*, chanson gaie et charmante chantée par M. Monnier.

En résumé, les personnes qui ont assisté à ce concert n'ont pas eu lieu de le regretter, car l'interprétation en général a été fort bonne et la soirée très gaie.

Wasquehal. — Dimanche, à 5 heures du soir, avait lieu dans la salle du café Dillies-Mescart, le concert vocal et instrumental, organisé par la chorale *Les Amis-Réunis*.

Une assistance de 150 personnes environ se pressait dans la salle, brillamment illuminée pour la circonstance.

Outre la chorale qui devait se faire entendre sous l'habile direction de son directeur, M. Oscar Laureyns, plusieurs artistes distingués prêtaient leur gracieux et bienveillant concours.

Il ne nous appartient pas de faire ici l'éloge de la Chorale dont la valeur est bien connue. Qu'il nous suffise de dire, ce qui ne surprendra personne, qu'elle a obtenu dimanche, dans les deux chœurs « Les palineurs » et « Voici l'aurore » une somme de succès justement mérité.

Parmi les artistes nous citerons particulièrement MM. Hélquette dans le « Secret d'Athos », scène dramatique, dans laquelle il déploie beaucoup de verve, et dans « l'Esclave blanche » mélodie, qu'il interprète non moins bien: Dubois, lauréat de l'académie de musique de Roubaix, qui a joué avec talent deux air: variés pour piston « Vois-tu la neige qui brille » et « Crociato ».

M. Mauzart, dans une romance, « Charité d'enfant, » et dans « l'Univers du Ciel » mélodie, basse très agréable à entendre.

M. Vangheluwe, un jeune clarinettiste de 16 ans, qui ira loin s'il tient tout ce qu'il promet et qui s'est fait entendre dans une fantaisie et dans un concerto pour clarinette.

MM. Roose et Lemaire dans un duo pour ténor et baryton, « Estudiantina », qu'ils ont enlevé à la satisfaction des assistants; Debruyne, lauréat de l'école de musique de Roubaix, jeune violoniste de 15 ans, qui s'est fait applaudir à outrance dans deux airs variés pour violon et notamment dans « La Sonnambule ».

M. Cornet, premier prix de chant, concours individuel de 1893, fort goûté dans « Haydée, » grand air d'opéra pour basse et dans le «Carillonneur» de Bruges, grand air pour basse; enfin MM. Debruyne et Cousu, dans un duo pour violon qu'ils exécutent avec un véritable talent musical.

Une agréable comédie en un acte, *Une morale au cabaret*, terminait cette charmante soirée ; MM. Lemaire, L. Plum et E. Mansart, dans les rôles de Giroux, Bourguignon et Loupiau, dans lesquels ils entraient parfaitement, ont recueilli de nombreux applaudissements.

Ajoutons que M. Oscar Laureyns avait la lourde tâche d'accompagner au piano, ce dont il s'est acquitté en musicien de valeur.

Tourcoing. — *L'Orphéon des Travailleurs* a offert, dimanche soir, à 6 heures, au siège de la société, rue de la Laite, devant une nombreuse assistance, un concert à ses membres honoraires.

L'*Orphéon des Travailleurs* a exécuté avec beaucoup d'entrain le chœur *Le Matin*, de Laurent de Rillé et les *Les Esprits de la nuit*, de Riga. Plusieurs sociétaires ont chanté quelques chansonnettes comiques qui ont beaucoup amusé le public.

La soirée s'est terminée par une petite opérette intitulée *La Saint-Gobineau* qui a obtenu un véritable succès.

Lille. — *Association des Anciens Elèves du Pensionnat Saint-Gabriel, à Lille.* — Brillante et charmante séance, dimanche, soirée qui tiendra dignement sa place dans les annales de l'association.

Nous devons tout d'abord une mention très honorable à l'excellente pièce dramatique : la plaisante comédie de Labiche *Un pied dans le crime* a été enlevée avec un brio, un ensemble et un naturel, complétés par un jeu comique du meilleur aloi, bien rares à rencontrer chez un groupe d'amateurs. Aussi l'auditoire leur a-t-il fait fête et nous tenons à nous associer à ses applaudissements en félicitant chaleureusement ces messieurs de l'excellente soirée qu'ils nous ont procurée.

Très grand succès pour MM. Debucquoy, Gadenne et Castelain, les artistes pianistes aveugles, pour M. L. Desoutter, à la voix toujours si sympathique, pour M. Dervaux, au coup d'archet net et brillant, et pour M. Rutteau toujours exubérant dans ses scènes comiques.

Après un speech humoristique de M. V. Bailliard, le sympathique président, une quête très fructueuse a été affectuée au profit d'une des œuvres catholiques de la aroisse.

HIPPODROME-THÉATRE
Jeudi 16 Novembre
LES HUGUENOTS
GRAND OPÉRA EN 5 ACTES DE SCRIBE
Musique de Meyerbeer

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 13 novembre.* — FRAUDE.— Petit Léon, trois jours 500 fr. d'amende; Petit Auguste, et Paul Lainoy, chacun trois jours et 500 francs, ce dernier avec l'application de la loi Bérenger.

Vandendriessche Alphonse, quinze jours et 500 francs d'amende.

UN DRAME AU REVOLVER qui avait eu lieu dans une des maisons du boulevard de la Liberté, à Lille, il y a une dizaine de jours, et qui avait jeté dans ce quartier un grand émoi, vaut à son auteur, Victor Spriul, dix-huit mois de prison.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 13 novembre

Présidence de M. le conseiller TELLIER.

Ministère public : M. BLONDEL, avocat-général

1re affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé Henri-Emile Minet, journalier à Flers, (arrondissement de Lille), est âgé de 47 ans.

Minet est condamné à sept ans de réclusion et à la dégradation. — Défenseur, Me Ador.

2e affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé Thomas-Joseph Tison, âgé de 43 ans, est un ancien cocher de Lourches.

Tison est condamné à sept ans de réclusion et à la déchéance de la puissance paternelle. — Défenseur, Me Jacq.

3e affaire. — **Meurtre à Rosendael**

Louis-Désiré Debeire, âgé de 60 ans, est un chiffonnier de Rosendael.

Sa femme s'adonnait à la boisson. Quand elle était ivre, il la battait.

Le 7 août dernier, vers dix heures du matin, en rentrant de sa tournée, il la trouva en état d'ivresse, étendue sur le lit. Une querelle commença.

Le mari s'avança vers sa femme, un couteau à la main. Elle lui dit : « Tu vas encore me frapper. » — « Non, répondit-il, » je ne vais pas te donner des claques; je vais te tuer. » Il lui enfonça son couteau dans la poitrine et lui fit une blessure profonde qui entraîna la mort presque aussitôt.

Il prétend qu'il n'a pas voulu tuer sa victime et qu'il a seulement lancé son couteau après elle.

Debeire est condamné à cinq ans de réclusion. — Défenseur, Me Pouey.

Audience du mardi 14 novembre

Présidence de M. le conseiller TELLIER. — Ministère public : M. SCHULER, substitut du procureur général.

4e affaire. — **Coups suivis de mort à Provin**

Le 1er septembre 1893, Gustave Dehaies, mineur à Evin-Malmaison, se rendait à Provin où demeurait sa femme qui l'avait quitté. Il se proposait de reprendre l'un de ses enfants.

L'ayant rencontré un-pieds, il alla réclamer ses chaussures chez Charles-Pierre Dennenlin, mineur, âgé de 27 ans. Arrivé à la porte, il voulut entrer malgré l'opposition de ce dernier ; et une lutte s'engagea au cours de laquelle il reçut un coup de gamelle sur le front et fut renversé d'un coup de tête dans la poitrine.

Un témoin intervint et empêcha Dennenlin de se livrer à de nouvelles violences.

La gamelle occasionna la rupture des os temporal, pariétal et occipital gauches, avec un épanchement considérable de sang dans les régions correspondantes du cerveau. La blessure entraîna, le lendemain, la mort de Dehaies.

Dennenlin a reconnu avoir frappé à la tête, mais sans penser que le coup pût être mortel.

Dennenlin est condamné à trois ans de prison. — Défenseur, Me Joire.

2e affaire. — **Vols à Fenain**

LES ACCUSÉS

Se nomment : 1° Antoine Picard, 30 ans, journalier, sans domicile fixe; 2° Alexandre Caby, 29 ans, journalier à Roubaix; 3° Alexandre-Louis-Joseph Hamiau, 24 ans, également journalier à Roubaix; 4° S..., 37 ans.

EXPOSÉ DES FAITS

S... exerçait les professions de cabaretier et chiffonnier. Il possédait une voiture et un cheval.

Au commencement de juin 1893, il entra en relations avec Picard, Caby et Hamiau, au sujet d'un vol de cuivre commis par eux en Belgique. Après ce vol, ces trois individus s'établirent à Roubaix, avec l'intention de commettre d'autres soustractions en France. Ils proposèrent à S... de venir leur prêter son concours avec sa sa voiture. Celui-ci accepta.

Le 21 juin, les quatre accusés partaient pour Fenain. Guidés par Picard qui avait habité une commune voisine, ils se rendirent près de l'église.

Vers 11 heures du soir, Picard, Caby et Hamiau escaladèrent le mur du cimetière et tentèrent de passer par un vasistas. N'ayant pas pu y réussir, ils sont montés sur la plate-forme d'un petit bâtiment, ont descellé le grillage d'une fenêtre et orisé un carreau, sont ainsi descendus dans l'église et ont brisé le tabernacle. Ils se sont emparés d'un ostensoir en cuivre argenté, d'un encensoir, d'une croix de procession, d'un ciboire et de divers autres objets destinés au culte, d'une valeur d'environ 250 francs.

Les voleurs sortirent par la porte extérieure de la sacristie sur la serrure de laquelle la clef avait été laissée à l'intérieur. Ils placèrent les objets volés sur la voiture de S... et partirent. A Aix, ils durent abandonner la voiture et le cheval qui refusait de marcher. Ils regagnèrent leur domicile à pied, en passant par Lille.

Picard et Caby ont été arrêtés au moment où ils cherchaient à vendre le produit du vol. Ils avouèrent d'abord. Plus tard ils tentèrent de revenir sur ces aveux.

NORD

Réunion générale des brasseurs du Nord, à Douai. — Coïncidant avec l'inauguration de l'Ecole des industries agricoles, l'assemblée générale des brasseurs, qui s'est tenue lundi à Douai, a revêtu une importance exceptionnelle.

Les brasseurs ont été reçus à l'Hôtel-de-Ville où la bienvenue leur a été souhaitée par l'administration municipale.

Ils se sont rendus ensuite dans le grand amphithéâtre de l'ancienne faculté des lettres où M. Moreau, professeur de brasserie à la nouvelle école de Douai, a fait une intéressante conférence sur les progrès en brasserie.

Dans le cours de la séance, M. Taffin-Binauld, président de l'honneur du syndicat, a offert à M. Delemer, président en exercice, un magnifique bronze artistique, reproduction de *La Charité*, de Dubois.

Après la visite des salles et de l'installation industrielle de la nouvelle école d'agriculture, principalement de la partie réservée à la brasserie, un banquet a réuni à l'Hôtel-de-Ville les cent cinquante brasseurs, diverses notabilités et les représentants de la presse.

PAS-DE-CALAIS

Effondrement d'une cave à Planques. — **Quatre hommes tués.** — Un terrible accident qui a occasionné la mort de quatre ouvriers, vient de jeter la consternation dans la petite commune de Planques, arrondissement de Montreuil, à 8 kilomètres de Fruges.

Vendredi, vers deux heures et demie du soir, M. Jules Hibon, âgé de 39 ans ; son fils Raoul, âgé de 12 ans ; André Plée, 68 ans, et Xavier Warembourg, 50 ans, charpentiers, descendaient dans une cave nouvellement construite pour en retirer les bois de soutènement. Ils étaient occupés depuis quelques instants à ce travail lorsque, soudain, la voûte, construite dans un terrain mouvant et peut-être aussi avec un mauvais mortier, s'effondra entraînant avec elle environ un mètre de terre dont on l'avait recouverte.

Les quatre hommes furent ensevelis sous cet éboulement.

M. Pesmons, maire de la commune, aussitôt prévenu de la catastrophe, se rendit sur les lieux et, avec l'aide de plusieurs habitants et de deux gendarmes de Fruges en ce moment en tournée de ce côté, opéra le déblaiement. On ne retira plus malheureusement que des cadavres tout violatés.

M. Hibon, qui a péri avec son fils Raoul, laisse une veuve et trois enfants. André Plée était veuf avec deux enfants. Quant à Warembourg, il était marié et père de trois enfants.

La cave effondrée mesurait 7 mètres de longueur sur 3 m. 50 de largeur et 2 de profondeur. Elle était détachée de la maison d'environ dix mètres.

D'après l'enquête, toutes les précautions usitées en pareil cas, n'auraient pas été prises et les malheureux auraient péri victimes de leur imprudence.

PORTRAITS
Artiste Portraitiste Russe
A. MISSCHKIN
Se charge des portraits d'après nature et des agrandissements d'après photographie de toutes grandeurs.
58, RUE D'INKERMANN, 58 70360

On se demande à quoi le « **Tapioca Rils** » doit sa vogue toujours croissante. A sa bonne préparation et à ce qu'il sert à faire les meilleurs potages. 35949

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 14 novembre.* — Marguerite Dordeyn, rue des Anges, cour Pals 2. — Julia Lecleroy, rue de Condé 6. — Georges Bogaert, rue de l'Alma 65. — Rosina Delbecq, rue de la Bonque, cour Butta. — Cécile Castelain, rue du Fontenoy 129. — Jules Vandoorne, rue Delespierre 11. — Eugène Seys, boulevard de Strasbourg 250. — Estelle et Madeleine Delbodinière, rue de Sébastopol 27, jumeaux. — Marcelle Jonville, rue Charles-Quint 7. — Charles Vanloo, rue Jean-Bart, cour Leruste 5. — Albert Duquesne, rue Milo 26. — Henri Grumiaux, rue Beauregard, cour Desprez 3. — Madeleine Vandenberghe, rue Pellart 16. — Flavie Bert, rue de la Vigne, cour Leroy 2. — Emilie Renaux, rue Philippe-le-Bon 7. — Fernand Degravée, rue Moulart 2.

Mariages.